



---

## 66<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Débat général

### Déclaration de la Présidente de la Confédération suisse

General debate

### Statement of the President of the Swiss Confederation

New York, le 21 septembre 2011

S.E. Madame Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération suisse

---

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Quelle politique de développement concevoir pour qu'elle puisse bénéficier à tous et à toutes ?  
Le PIB par habitant de la Suisse est 130 fois supérieur à celui du Mozambique. Pourquoi les pays les plus pauvres profitent-ils si peu de la mondialisation, et comment faire pour que cela change ?

Aujourd'hui, un quart de la population mondiale consomme les trois quarts des matières premières disponibles. Comment s'assurer que près de 7 milliards d'individus disposent de suffisamment d'eau, de nourriture et de sources d'énergie, et ce à un prix abordable ?

Qu'est-ce que l'équité et la justice sociale au 21<sup>e</sup> siècle ?

Les réponses à ces questions, nous devons les trouver ensemble. Cela suppose que nous ayons conscience de notre responsabilité. Et que nous soyons prêts à réfléchir ensemble aux normes, valeurs et priorités.

Plus que toute autre organisation internationale, l'ONU présente le potentiel et les conditions requises pour nous soutenir dans ces efforts. Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, un réseau institutionnel très dense s'est développé. Toutefois, la gouvernance internationale demeure fragmentée et peu efficace. Des structures de gouvernance renforcées sont nécessaires afin que l'ONU réussisse à s'imposer comme le moteur de la réorientation vers le développement durable.

Mesdames, Messieurs,

Les événements dans le monde arabe nous ont rappelé que démocratie et durabilité vont de pair. C'est en effet le manque de liberté politique, allié à l'injustice sociale et à l'absence de perspectives économiques, qui a déclenché les changements fondamentaux qui nous ont surpris. De nombreux pays sont confrontés à des changements difficiles et les relations entre les Etats ainsi que la relation de la région avec le reste du monde doivent être définies sur de nouvelles bases.

Il s'agit là d'un défi pour les pays eux-mêmes et pour les nouveaux groupes sociaux à l'origine de ces changements : la jeunesse, les femmes, les classes moyennes en plein essor et, plus globalement, la société civile. Mais il s'agit également d'une responsabilité pour les pays et les gouvernements de la région ainsi que pour nous tous, les Nations Unies. Nous devons garantir aujourd'hui qu'une aide efficace soit apportée rapidement aux victimes d'émeutes et de violences. Nous devons veiller à ce que la sécurité et l'Etat de droit soient renforcés. Nous devons contribuer aux dialogues politiques inclusifs, promouvant la réconciliation nationale et des processus légitimes vers de nouvelles constitutions. Nous devons étendre l'autorité de l'Etat et d'institutions transparentes et restaurer les services publics. Nous devons contribuer à protéger les droits humains de tous et appuyer la justice transitionnelle. Enfin, nous devons soutenir des mesures immédiates de relance de l'économie. Seul un programme de cette ampleur et seule une communauté internationale au sein de laquelle chaque membre apporte une contribution constructive nous permettront de couper l'herbe sous les pieds des forces radicales et de créer un environnement plus favorable au développement durable.

Je regrette que le désir de renouveau qui a accompagné le printemps arabe n'ait pas permis de relancer le processus de paix au Proche-Orient. Souvenons-nous des paroles prononcées par le Président Obama il y a un an devant cette même Assemblée générale. Ses paroles d'encouragement nous avaient fait espérer un changement au Proche-Orient. L'espace de quelques minutes, nous avons, ensemble, rêvé de cette jeune fille à Gaza qui ne veut pas que l'on mette de plafond à ses rêves et de ce jeune garçon à Sdérot qui veut dormir sans craindre le cauchemar des bombes et des roquettes. Nous avons émis l'espoir de réussir, conjointement avec la Palestine et Israël, à signer un traité qui nous aurait aujourd'hui permis d'accueillir un nouveau membre au sein de l'ONU, un Etat palestinien souverain et indépendant qui vivrait en paix avec Israël.

Au lieu de quoi, rétrospectivement, nous constatons, amers, que cette année passée a été une année de plomb, qui n'a pas débouché sur des progrès mais sur la stagnation et même sur un durcissement. Le même constat vaut encore aujourd'hui : depuis plus de 60 ans, la communauté internationale échoue à résoudre le conflit israélo-palestinien : le processus de paix s'est substitué à la paix. Afin de remettre l'idée de paix au centre, des personnalités influentes de part et d'autre ont voulu mettre en œuvre une vision concrète et durable. Nous les avons soutenues et avons facilité un accord modèle. L'Initiative de Genève est aujourd'hui une proposition consolidée, détaillée et compatible avec les paramètres internationalement acceptés, y compris l'initiative de paix arabe. Elle est à la disposition des décideurs, mais aussi des populations, qui ont le droit d'exiger la paix.

Empêcher les guerres, tel fut le souhait à l'origine de la création de l'ONU. Aujourd'hui encore, il s'agit là de l'une des missions les plus nobles de cette organisation. Les deux dernières décennies ont montré que la communauté internationale a tout intérêt à trouver les moyens de renforcer son action dans le domaine de la médiation. En effet, c'est dans une solution négociée plutôt que dans la victoire militaire que réside une solution durable à la plupart des conflits armés. Du reste, il est plus pertinent

et moins onéreux pour la communauté internationale d'investir plutôt dans la médiation et la prévention de conflits que dans des opérations de maintien de la paix chères et difficiles.

Le Conseil de sécurité joue lui aussi un rôle important dans la prévention de conflits. La Suisse saluerait un engagement plus fort et plus durable du Conseil de sécurité dans la diplomatie préventive.

Pour pouvoir apporter une contribution efficace à la paix et à la sécurité, le Conseil de sécurité doit s'adapter aux nouvelles réalités et refléter les nouveaux rapports de force politiques du 21<sup>e</sup> siècle. Je souhaite par ailleurs qu'il soit plus transparent et plus ouvert et qu'il respecte son devoir de rendre compte aux Etats membres. Finalement, les décisions du Conseil de sécurité concernent directement tous les Etats et ce, sous une forme juridiquement contraignante. C'est pour cette raison que la Suisse, avec ses partenaires du groupe de pays dit des Small Five, plaide en faveur de l'amélioration des méthodes de travail. Les propositions des Small Five sont pratiques et concrètes, elles peuvent être mises en œuvre immédiatement, sans modification de la charte de l'ONU. Toutefois, l'ONU ne sera véritablement renforcée que si les pays qui, à juste titre, exigent un droit de participation plus élevé, sont également prêts à assumer plus de responsabilités pour le bon fonctionnement et la situation financière de l'organisation.

L'ONU est une organisation unique en son genre, en ce sens qu'elle offre la possibilité à tous les pays du monde de se charger pour tous, conjointement, de tous les défis internationaux posés à la paix et à la sécurité et qui vont de la protection des droits humains au développement durable. La Suisse est tout à fait disposée à continuer de contribuer à cette mission. Nous nous réjouissons de la collaboration avec le nouveau président de l'Assemblée générale, Monsieur Nassir Abdulaziz Al-Nasser, que je félicite pour son élection et que j'assure du soutien total de mon pays durant cette 66<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale.

Monsieur le président, je vous remercie.